



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

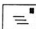



**Lycée Général et Technologique
Aristide BRIAND**

LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE N°3 DU 24 FEVRIER 2025

2 RUE PIERRE SÉMARD

 C.S. 73126 – 27031 EVREUX Cedex

 02.32.23.69.00

E.MAIL : ce.0270016W@ac-normandie.fr

Nombre de membres titulaires : 30
Nombre de présents titulaires : 22
Quorum: 16

Membres de l'établissement siégeant de droit : M. Jean-Michel DIOT, M. Willy MARMOL, Mme Lila GHALI, Mme Annie VOGEL DDFPT,

Représentants de la collectivité de rattachement :

Représentant(e) de la commune: Mme CASTELAU Caroline, représentant la Commune

Représentante de l'EPN :

Personnalité qualifiée :

Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation : M. Benjamin GAUDRE, Mme Claire ESPINASSE, M. Olivier CARETTE, (titulaires) Mme Tiphonie CARIDROIT, Mme Marion LEGROS, M. Martin LEPETIT, Mme Catherine BOUTTIER, représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

Représentants des personnels ATSS : Mme Karine CHABRIDON, Mme Maryline BARGE, Mme Sophie DELABARRE (titulaires)

Représentants des parents d'élèves : M. JEAN PIERRE Frédéric, Mme KHERYS Rachida, Mme LEGENTY Nathalie, DARRAIDOU BRIDEL Corinne, Mme Karine JOLY (titulaires), Représentant des parents d'élèves

Représentants des élèves : M. NIEBORAK Alexandre, M. JOSEPH Stéphane (Titulaires)

Membres excusés :

Monsieur Guillaume MARTIN, membres de l'établissement siégeant de droit

M. NARANCITH Camille, Mme Emmanuelle TREMEL représentants de la collectivité de rattachement

M. Arnaud MABIRE, représentant l'EPN

M. DELANOE Laurent, personnalité qualifiée

Mme BRAZ Paula et Mme DELAHAYE Mylène, représentant de personnels ATSS (suppléantes)

Mme Alexandra FOSSEY, Mme Annamaria GHINASSI, M. Bruno BOURGEOIS, représentants des personnels d'enseignement et d'éducation

Membres absents :

M. OMOTOSA David, Mme AKDAG Adilé, M. HUBLIER Antoine, représentants des élèves

Nature des questions traitées :

Pages

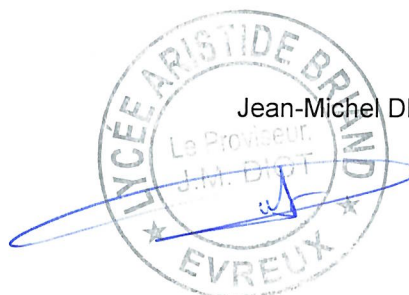
I -	CONSEIL D'ADMINISTRATION	3 / 5
II -	ORGANISATION SCOLAIRE	3-4 / 5
III -	AFFAIRES FINANCIÈRES	4-5 / 5
III -	QUESTIONS DIVERSES	5

La secrétaire de séance

Le Proviseur

Madame DELABARRE

Jean-Michel DIOT



Monsieur le Proviseur, ouvre la séance à 18h05, en présence de 22 membres pourvus d'une voix délibérative et souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

Il présente également les excuses des personnes empêchées. Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance. M^{me} Delabarre, membre élue, représentante des personnels ATSS, se porte volontaire. Il informe aussi les membres du Conseil du prochain départ en retraite de monsieur Joël DORLEANS, personnel du secrétariat élèves et annonce qu'il sera remplacé par un personnel qui arrive sur le poste dans le cadre d'un détachement.

I - CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 26/11/24

Le procès-verbal de la séance du 26/11/2024, transmis par voie électronique, est soumis aux voix pour approbation.

Monsieur le Proviseur sollicite les membres pour approbation du procès-verbal.

Votants : 22

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 22

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2025/44

Le Procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

II – ORGANISATION SCOLAIRE

A. REPARTITION DE LA DOTATION HORAIRE GLOBALE 2025-2026 :

A. LES EFFECTIFS :

Le Proviseur rappelle que la DHG est le nombre d'heures d'enseignement allouées par semaine. Elle est calculée par le Rectorat en fonction des structures et des effectifs.

La DHG est composée de :

- Heures devant élèves (structure/grille horaire)
- Pondérations
- Heures UNSS
- Indemnités pour Missions particulières

Concernant les effectifs pour l'année prochaine :

- Prévision rentrée 2025 : 1584 élèves
- Prévision 2024 : 1548 élèves Constat rentrée 2024 : 1567
- Prévision 2023 : 1572 élèves Constat rentrée 2023 : 1559

Pas d'évolution de la structure entre la rentrée 2024 et la rentrée 2025 :

DHG = 2050.25 Heures / Heures postes = 1792.75 dont 257.50 HSA Le ratio HSA = 12.56% comme en 2024.
En 2024 = 2054.25 Heures / Heures postes = 1796.25 dont 258 HSA.

Les besoins réels sont de 1825.05 heures postes et 225.20 HSA. Il manque donc 32.3 heures postes afin de créer des BMP (Blocs de Moyens Provisoires) et des CSR (Compléments de Services Reçus) indispensables.

Il n'est pas prévu de changement concernant :

- Le maintien des groupes de langues
- Les groupes d'options indépendants
- Les SNT
- Les groupes EDS PC et SVT limités à 22 élèves
- Les Travaux pratiques de sciences en 2^{nde} (2 groupes)
- DNL 1 heure
- LCA et LLCA (latin-grec et latin en spécialité)
- Enseignement scientifique toujours 1,5 heures en PC et SVT sur les 2 niveaux
- L'Aide Personnalisée 1 heure par classe sur les 3 niveaux
- Options à 3 heures sur tous les niveaux (sauf Arabe et Chinois)

Les changements qui sont prévus sont :

- Fermeture option chinois en Seconde
- Ouverture d'une section Euro espagnol en Seconde
- Pas de dédoublement en DCG 3, DCG2 et CG2
- Horaire normal pour la spécialité Musique en Terminale (6h)

La marge totale est 378 heures, les options = 81h, les groupes LV = 72 h, les dédoublements en Physique et SVT = 52h (26+26), l'AP = 41h, les spécialités = 129h.

VOTE

Le projet de ventilation des heures de la DHG 2025-2026 et la gestion des écarts présentés par Monsieur le Proviseur est ensuite soumis aux votes :

Votants : 22	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	
Pour : 7	Contre : 15	Refus de prendre part au vote : 0	T

Acte n° 2025/48

La proposition est rejetée à la majorité des membres présents.

Les représentants des personnels enseignants : Lecture d'une motion (jointe au procès-verbal).

III –AFFAIRES FINANCIERES

• Contrats et conventions :

Monsieur le Secrétaire Général–Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le proviseur de signer les conventions et contrats suivants pour le Lycée Général et technologique.

Conventions ERAMSUS + : Il s'agit des contrats financiers N°2024-1-FR01-KA121-SCH-000198291 pour le LGT Enseignement secondaire et 2024-1-FR01-KA131-HED-000196405 pour l'enseignement supérieur c'est-à-dire le programme Erasmus + action clé mobilité des individus à des fins d'apprentissages.

Pour le LGT Enseignement secondaire : Le projet dure 15 mois et se déroule du 01/06/2024 au 31/07/2025 pour un montant de 26 667€.

Pour l'enseignement supérieur le projet dure 26 mois du 1er/07/2024 au 31/07/2026. La subvention maximale accordée correspond au montant de 33 000 € et concerne les classes de BTS et les personnels enseignants ou techniques.

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 22	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	
Pour : 22	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	T

Acte n° 2025/47

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

• Acceptation des dons et legs

Monsieur Marmol agent-comptable gestionnaire sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le proviseur d'accepter le don d'un équipement technique destiné aux enseignements d'arts appliqués dans le cadre d'une convention de cession gratuite avec transfert de propriété. Il s'agit d'une table de découpe de cartons ARISTOMAT 1317 (l 2.10 x (p) 2.75 x (h) 1.40 m) de 450 kg.

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 22	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	
Pour : 22	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	NT

Acte n° 2025/43

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

• Remises gracieuses :

Monsieur Marmol agent-comptable gestionnaire sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le proviseur d'accepter 5 remises gracieuses concernant des créances sur le trimestre 1 de 2024/25 (de septembre à décembre) pour un montant total de 983.10 €. Il s'agit de plusieurs élèves inscrits initialement au forfait mais qui n'ont finalement pas ou peu mangé à la cantine et ont été mis en externe ou à la prestation.

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 22	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	
Pour : 22	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	NT

Acte n° 2025/42

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

- **Action d'intenter ou de défendre en justice**

Monsieur le Secrétaire Général–Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin d'autoriser le Chef d'établissement et CESUP du GRETA à ester en justice et de se faire représenter devant les juridictions prud'homales et judiciaires, dans le cadre des contentieux liés à la gestion des contrats du GRETA et du LGT.

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 22 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 22 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2025/45

NT

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

- **GRETA : Recrutement et effectifs**

Monsieur l'Agent comptable sollicite les membres du Conseil d'Administration afin d'autoriser le proviseur à signer les contrats et évolutions de carrière pour les personnels recrutés au GRETA PN.

Suivi des contrats du GRETA Portes normandes au 01/01/2025 Nombre d'ETP 2025 : 175 ETP + possibilité de recruter 10 ETP sur l'année. Plafond masse salariale : 9 800 000 €.

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 22 Abstentions : 7 Bulletins nuls : 0
Pour : 15 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2025/41

T

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

- **Clôture du groupement de service paie (GSPAYE)**

Monsieur le Secrétaire Général–Agent comptable sollicite les membres du conseil d'administration afin d'autoriser le Chef d'établissement et CESUP du GRETA à clôturer les comptes du service de groupement de paie des contrats aidés de l'Eure.

Par décision de l'autorité académique, toutes les missions de gestion de la paie des personnels AED, AESH et contrats aidés ont été confiées au lycée Flaubert de Rouen. De ce fait, le conseil d'administration décide de la clôture de la comptabilité du groupement de service paie géré par le lycée Aristide Briand d'Évreux et du transfert de sa trésorerie au lycée Flaubert de Rouen en charge du nouveau groupement (720 111,23 € au 31/12/2024).

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 22 Abstentions : 0 Bulletins nuls : 0
Pour : 22 Contre : 0 Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2025/46

NT

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents

III – QUESTIONS DIVERSES

Il n'y a pas de questions diverses







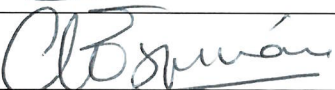




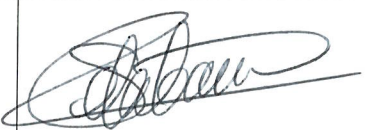
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.

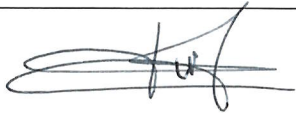
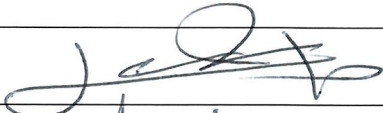

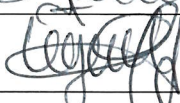
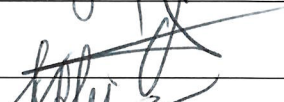



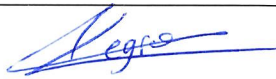

LISTE D'EMARGEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE 2024 – 2025

ARISTIDE BRIAND EVREUX

Le lundi 24 Février 2025

NOM PRENOM	Fonctions	EMARGEMENT
M. DIOT Jean-Michel	Proviseur	
M. MARTIN Guillaume	Proviseur Adjoint	Excuse
M MARMOL Willy	Gestionnaire	
Mme VOGEL Annie	DDFPT	
Mme GHALI Lila	CPE	
M. NARANCITCH Camille	Représentant de la collectivité de rattachement	Excuse
Mme TREMEL Emmanuelle	Représentante de la collectivité de rattachement	Excusée
Mme CASTELNAU Caroline	Représentante de la Commune	
M. MABIRE Arnaud	Représentant de l'EPN	Excusé
M. DELANOE Laurent	Personnalité qualifiée	Excusé
Mme FOSSEY Alexandra	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	Excusée
M GAUDRE Benjamin	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme ESPINASSE Claire	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme GHINASSI Annamaria	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	Excusée
M LEPETIT Martin	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
M. CARETTE Olivier	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme CARIDROIT Tiphanie	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme BARGE Maryline	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
Mme DELABARRE Sophie	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	

Mme CHABRIDON Karine	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
M JEAN-PIERRE Frédéric	Représentant des parents d'élèves	
Mme KHERIS Rachda	Représentante des parents d'élèves	
Mme LEGENTY Nathalie	Représentante des parents d'élèves	
Mme DARRAIDOU BRIDEL Corinne	Représentante des parents d'élèves	
Mme JOLY Karine	Représentante des parents d'élèves	
M NIEBORAK Alexandre	Représentant des élèves	
OMOTOSO David	Représentante des élèves	
Mme AKDAG Adilé	Représentante des élèves	
M HUBLIER Antoine	Représentant des élèves	
M JOSEPH Stéphane	Représentant des élèves	
SUPPLEANTS		
Mme PIEL Alexandra	Représentante de la collectivité de rattachement	
Mme BAKI Gisèle	Représentante de la collectivité de rattachement	
Mme LEON Patricia	Représentante de la Commune	
M ERRAMMACH Youssef	Représentant de la Commune	
M. PEREZ Matthias	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme LEGROS Marion	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme MOREAU Frédérique	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme BOUTTIER Catherine	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme GENEIX LEGRET Marie	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M. CATTAN Thierry	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
M BOURGEOIS Bruno	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
MME BRAZ Paula	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
MME DUTRY Peggy	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	

MME DELAHAYE Mylène	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
Mme LARADJI Dora	Représentante des parents d'élèves	
Mme LEVERT Sophie	Représentante des parents d'élèves	
Mme SAINTJEAN Laëtitia	Représentante des parents d'élèves	
Mme FILALI Christelle	Représentante des parents d'élèves	
Mme REKIK Laëtitia	Représentant des parents d'élèves	
Mme BLANCHE Ilona	Représentante des élèves	

Motion au CA du 24 février 2025
des représentants des personnels d'enseignement et d'éducation
de la liste Alter Briand.

Le CA est réuni aujourd'hui pour étudier et voter la DHG qui donnera lieu à l'établissement du TRM (tableau de répartition des moyens) pour la rentrée scolaire 2025. En préalable à cette motion, nous reconnaissons le travail de la direction, sa transparence et son écoute pour tenter de prendre en compte les demandes des enseignants, dans le cadre de l'enveloppe contrainte qui a été allouée à l'établissement.

Cependant, comme les années précédentes, le ratio heures supplémentaires/heures postes à 12,56 % est beaucoup trop élevé et toutes les heures supplémentaires ne peuvent pas être supportées par les équipes. **C'est pourquoi nous demandons la transformation de 35 HSA en HP.**

De plus, nous constatons que la marge donnée pour chaque division est trop faible pour nous permettre d'aider nos élèves comme ils le mériteraient tout en conservant l'offre d'options et de spécialités, qui reste indispensable à notre établissement. A ce titre, même si l'ouverture d'une DNL Espagnol est une bonne nouvelle pour l'établissement, nous regrettons qu'elle s'accompagne du projet de fermeture de l'option chinois. En effet, cette option présente dans l'offre de LVC du lycée Aristide Briand depuis de nombreuses années apporte une ouverture intéressante vers une vision plus large du monde contemporain à un public qui a tendance à l'enclavement culturel. **C'est pourquoi nous demandons le maintien de l'option chinois et une aide au financement de cet enseignement.**

Enfin, durant ces dernières années, les difficultés de nos élèves se sont accrues. Cette année, ces difficultés se montent à des taux jamais atteints et engendrent des souffrances d'élèves, de l'absentéisme et des souhaits de réorientation dans des proportions inédites en seconde. Au vu des évaluations en mathématiques et en français en seconde, au vu du taux de CSP défavorisées et du pourcentage trois fois plus élevé que la moyenne d'élèves issus de QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville), **nous sollicitons des moyens financiers et humains supplémentaires pour faire face à ces problèmes.** Nous rappelons notre demande constante d'un(e) assistant(e) social(e) et **demandons également qu'une réflexion sur la carte scolaire soit menée**, afin de revenir à une meilleure mixité sociale, seule garante d'un dynamisme de classe favorable à l'élévation du niveau des élèves.

Pour toutes ces raisons, nous sollicitons une audience auprès du rectorat de Normandie.

Les enseignants du lycée Aristide Briand d'Evreux
Avec leurs sections syndicales FO, SNES et CGT